

JE STATIONNE À SAINT-PIERRE-DES-CORPS

NOUVEAUTÉS AU 26 FÉVRIER 2018



INDIGO

Saint-Pierre-des-Corps



JE PAIE MON STATIONNEMENT

Moyens de paiement

DES HORODATEURS DERNIÈRE GÉNÉRATION

Saisissez votre plaque d'immatriculation et payez facilement par pièces ou avec votre Carte Bleue sans contact.

UNE APPLI MOBILE POUR STATIONNER PLUS FACILE

OPnGO disponible sur IOS et Android



- Téléchargez l'application OPnGO en quelques secondes
- Géolocalisez-vous et sélectionnez la durée ou l'abonnement choisi
- Prolongez facilement la durée de votre stationnement ou arrêtez ensuite la session à distance
- Vous n'avez plus besoin de retourner à votre véhicule pour positionner votre ticket de stationnement : il est désormais dématérialisé !



JE M'ABONNE EN VOIRIE

Les résidents bénéficient de tarifs préférentiels sur la voirie. L'ensemble des démarches, demande de droits, renouvellement d'abonnement, règlement de vos factures, peuvent être effectuées soit :

Dans votre Boutique INDIGO située au Parc Vinci Gare à Tours
OU En ligne sur : <https://voirie.fr.parkindigo.com>

PREMIÈRE CONNEXION EN LIGNE ?

- 1 Créez un compte client en cliquant sur INSCRIPTION puis laissez-vous guider
- 2 Effectuez votre demande de droit en cliquant sur DEMANDE DE DROIT
- 3 Une fois votre demande de droit acceptée, vous pourrez choisir votre formule d'abonnement jour par mois ou par an directement par internet ou à la Boutique Indigo

Vos documents à produire :

justificatif de domicile et carte grise du véhicule à la même adresse que le justificatif.



VOTRE BOUTIQUE INDIGO

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOTRE SERVICE



Du lundi au samedi de 8h à 18h

ADRESSE



Boutique Indigo

Parc Vinci Gare
12, place du Général Leclerc
37000 Tours



02 47 64 80 96



p370002@group-indigo.com

Relations clients

N° Azur 0 810 26 3000

PREMIER APPEL LOCAL

service.clients@group-indigo.com

Téléchargez
l'application
Park Indigo



PAYEZ VOTRE STATIONNEMENT AVEC VOTRE MOBILE



PLUS DE
TICKET



PAIEMENT
À LA MINUTE



PROLONGEZ
À DISTANCE



RAPPEL AVANT LA
FIN DE SESSION



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

FCS Nanterre 320 229 644 - Imprimé en France - Photographies non contractuelles - Ne pas jeter sur la voie publique - Erébus Communication - 02/2018



UNE NOUVELLE RÈGLEMENTATION

Ce qui change

- La loi MAPTAM est entrée en vigueur avec deux objectifs principaux :
 - Renforcer l'accessibilité et l'attractivité des centres villes
 - Améliorer le taux de rotation des véhicules
- **Principale nouveauté**, l'amende pénale de 17 € est remplacée par un **Forfait de Post-Stationnement** dont le montant est déterminé par chaque Ville. A Saint Pierre des Corps, le FPS s'élève à 25 €. S'il est réglé sous 72h, il est minoré à 20 €. Le FPS sera diminué de la redevance éventuellement déjà payée.
- Cette réforme a pour objectif d'**améliorer la rotation des véhicules** et de permettre aux automobilistes de trouver plus rapidement une place pour les stationnements aux abords de la gare.
- Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Ville a confié la gestion et le **contrôle du stationnement sur voirie** aux sociétés Indigo et Streeteo.



JE PAIE MON FPS

Forfait Post-Stationnement

Le montant du FPS est calculé sur la base du montant maximal de la durée de stationnement autorisée sur la zone de stationnement soit 25 €*.

Si je règle mon FPS sous 72h, il sera minoré à 20 €*.

COMMENT PAYER MON FPS MINORÉ :

- en ligne via le portail dédié www.fr.streeteo.com
- depuis l'application mobile OPnGO
- à la Boutique Indigo

Si non, je recevrai à mon domicile le FPS complet à régler auprès de l'ANTAI. Passé un délai de 3 mois après émission du FPS, le non-paiement engendrera un recouvrement forcé des sommes dues par le biais de l'émission d'un titre exécutoire. **Pour contester mon FPS, je dois impérativement effectuer un Recours Administratif Préalable Obligatoire (RAPO) dans le mois qui suit l'émission du FPS.**

POUR CONTESTER SON FPS, DEUX OPTIONS :

- Directement sur le site : <https://www.ra-po-stationnement.fr/st-pierre-des-corps>
- Par courrier adressé à :
Centre de traitement des recours du stationnement
TSA 16885 - 95905 Cergy-Pontoise Cedex 9

(* Montant diminué de la redevance éventuellement déjà payée.

JE STATIONNE FACILE À SAINT-PIERRE-DES-CORPS !



3 parkings sous barrières



408 places réglementées payantes



683 places réglementées à disque « bleu » limité à 4h

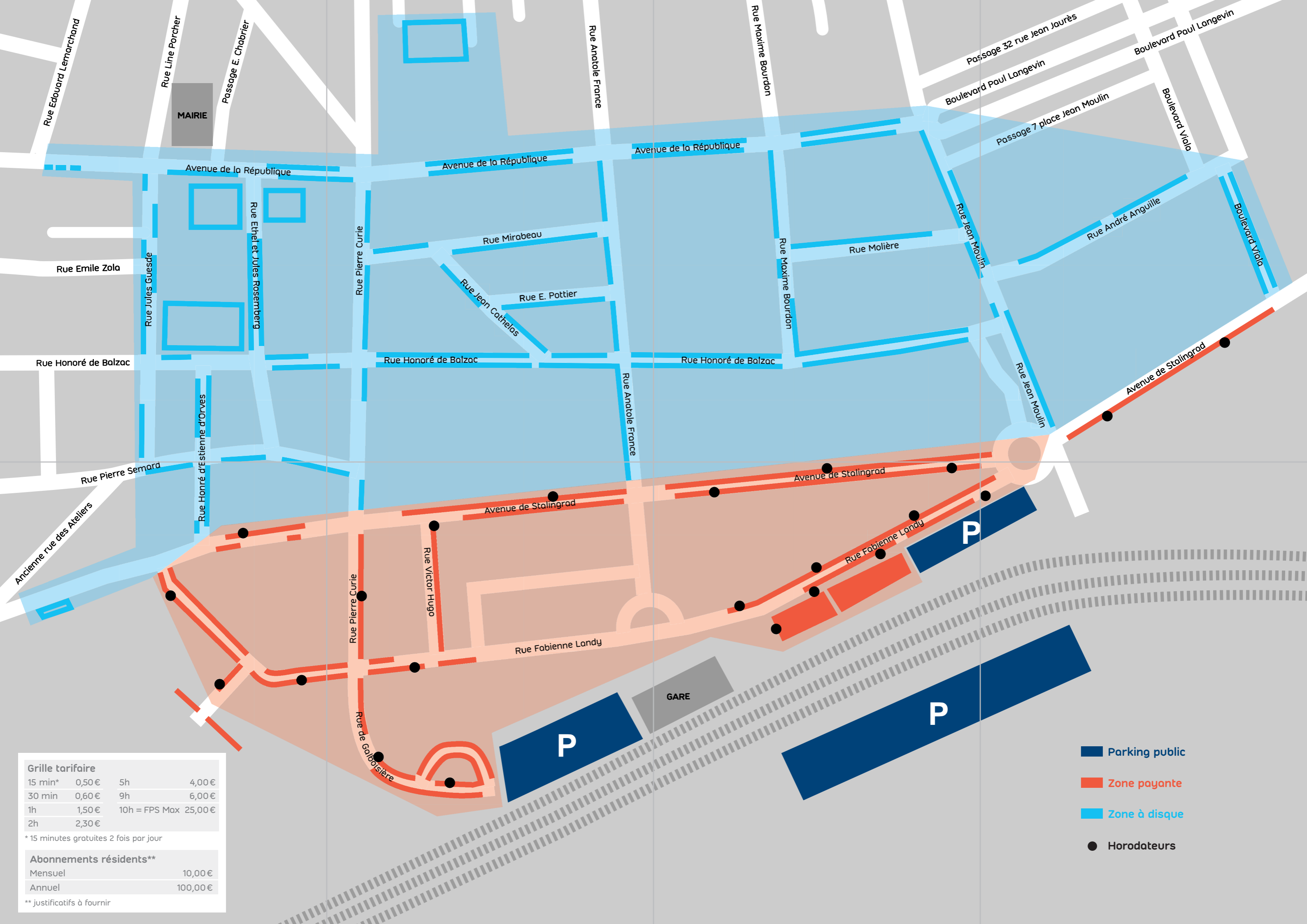


Portail Web résident



Application mobile de paiement





Grille tarifaire

15 min*	0,50 €	5h	4,00 €
30 min	0,60 €	9h	6,00 €
1h	1,50 €	10h = FPS Max	25,00 €
2h	2,30 €		

* 15 minutes gratuites 2 fois par jour

Abonnements résidents**

Mensuel	10,00 €
Annuel	100,00 €

** justificatifs à fournir

- Parking public
- Zone payante
- Zone à disque
- Horodateurs